

Table ronde tenue le 25 avril 2018
au cours de l'Assemblée Générale du Comité Français des Sciences Historiques,
dans le cadre du 143^{ème} Congrès du CTHS, Paris 2018, Institut national des langues et
civilisations orientales, 65 rue des Grands moulins, 75013, Paris.

« Où en sont les publications scientifiques aujourd'hui ? »

animée par Dominique BARJOT, professeur émérite à Sorbonne Université, membre de l'Académie des Sciences d'outre-Mer, président du Comité Français des Sciences Historiques (CFSH), avec la participation de Bruno LAURIOUX, professeur d'histoire du Moyen Âge et de l'Alimentation à l'université de Tours, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), ancien directeur de l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales (INSHS), d'Éric MONNET, économiste à la Banque de France, chercheur associé à l'École d'économie de Paris et au Centre for Economic Policy Research (CEPR), rédacteur en chef à *La Vie des Idées*, vice-président du conseil scientifique d'OpenEdition, vice-président de l'Association Française d'Histoire Économique (AFHE), d'Éric LEDRU, Éditeur, de Laurent BOURQUIN, Vice-président Recherche et professeur d'Université du Maine, expert HCERES, de Franck COLLARD, président de l'Association des Professeurs d'Histoire Géographie (APHG), Christophe MARION, Délégué général du CTHS, Délégué scientifique à la recherche de l'École nationale des chartes, Thomas PARISOT, Directeur commercial de CAIRN et de Jean-Claude DAUMAS, ancien président de l'AFHE.

Voici les questions posées et les réponses données par les différents participants.

1/ Quelles sont les formes et les supports les plus pertinents pour la diffusion de la connaissance historique ? Le livre individuel a-t-il encore sa place ? Trouve-t-il toujours des lecteurs et à quelles conditions ? Quel est le rôle joué par les revues scientifiques ? Quelle part accorder aux congrès, colloques et tables rondes nationaux et internationaux ? Comment peut-on publier les résultats des grands projets collectifs nationaux (ANR¹), européens (ERC², EBHA³) ou mondiaux (CISH⁴, IEHA⁵, ICOHTEC⁶, ICHST⁷, WBHC⁸ etc.) ?

Bruno LAURIOUX (Université de Tours et CTHS)

Je remercie vivement mon éminent collègue Dominique Barjot de m'avoir invité à cette table ronde. Ma vision des publications scientifiques est dictée par un triple point de vue – si l'on me permet de filer la métaphore. Celui d'un ancien directeur scientifique du département des sciences humaines puis de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) du CNRS – mais aussi celui d'un historien et enfin celui d'un médiéviste.

¹ Agence Nationale de la Recherche.

² European Research Council

³ European Business History Association.

⁴ Comité International des Sciences Historiques.

⁵ International Economic History Association.

⁶ International Committee for the History of Technology.

⁷ *Congrès International d'Histoire des Sciences et des Techniques.*

⁸ World Business History Congress.

Dans mes fonctions à la tête du CNRS, j'ai pu expérimenter la grande différence de pratiques qui divisent les SHS en matière de publications. Ces pratiques n'ont rien à voir par exemple chez les préhistoriens de la section 31 – qui privilégient les actes de colloques – et chez les économistes de la section 37 – qui n'imaginent guère de publier ailleurs que dans de grandes revues, le plus souvent en anglais, revues dont ils ont établi de longue date un classement. Sans même parler des historiens de la section 33 pour lesquels faire paraître un livre de recherche est bien plus important que de placer un article dans une revue. Ce sont là des traditions de longue durée – même si elles ont probablement évolué dans le sens d'une convergence durant les dernières années sous l'effet des multiples instances et procédures d'évaluation.

Il va de soi que les grands supports de publication ont eux-mêmes une histoire, que ce soient les revues scientifiques – d'abord émanant de sociétés savantes (comme le *Journal des savants* dès 1665) puis prises en charge par des éditeurs commerciaux⁹ – ou les congrès et colloques. Dans le dernier domaine, le CNRS a joué un rôle moteur et a donné une impulsion décisive à ce mode de diffusion des connaissances en SHS, en s'inspirant de ce qui se pratiquait depuis longtemps dans les sciences « dures »¹⁰ – comme en témoigne toute une série de grands colloques organisés dès les années 1950 et destinés à « paver » les disciplines considérées alors comme innovantes, telles la sociologie, l'archéologie ou les sciences de l'érudition¹¹.

Dans les années 2000 et 2010, les débats se sont focalisés, non sans parfois une certaine véhémence, sur les revues scientifiques. Il faut dire que celles-ci, qu'elles émanent d'une société savante ou soient publiées par un éditeur commercial, sont devenues de plus en plus nombreuses depuis la Seconde Guerre Mondiale – sans doute à mesure qu'augmentait le nombre d'enseignants – c'est-à-dire le vivier des auteurs – et d'étudiants – les lecteurs potentiels¹². Pour prendre le domaine qui m'est le plus familier, la seule revue généraliste francophone de « médiévisique » a été pendant longtemps *Le Moyen Âge*, vénérable publication fondée en 1888. À la fin des années 1950 sont venus la rejoindre les *Cahiers de civilisation médiévale*, émanation d'une des créations originales du directeur des enseignements supérieurs Gaston Berger : le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale à Poitiers. Avec la multiplication des universités dans les différentes régions françaises, d'autres revues d'études médiévales ont vu le jour – par exemple, pour celles qui sont parvenues à survivre, *Médiévales* fondées à l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis en 1982 ou les *Cahiers de Recherches Médiévales et humanistes* à Orléans en 1996. Parallèlement les chercheurs et chercheuses ont été invités.e.s à publier dans des revues étrangères, éditées le plus souvent en anglais (comme *Speculum*, *Traditio* ou *Viator*) mais pas toujours (ainsi l'*Anuario de estudios medievales* du CSIC et de nombreuses autres revues en espagnol).

Le pullulement des revues a amené les communautés scientifiques à s'interroger sur la qualité de celles-ci. D'autant que les enjeux de ce qu'il faut bien appeler un classement des revues sont devenus considérables dans l'administration de la recherche et notamment des carrières¹³. Les

⁹ Cf. les quelques pages éclairantes de Jean-Claude Guédon et Alain Loute, « L'histoire de la forme revue au prisme de l'histoire de la “grande conversation scientifique” », *Cahiers du GRM*, 12 (2017), p. 1-8. URL : <http://journals.openedition.org/grm/912>

¹⁰ Guédon et Loute, « L'histoire de la forme revue », p. 3.

¹¹ Cf. les exemples cités par Denis Guthleben, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la science*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 185.

¹² En linguistique française et générale, une seule revue nouvelle a été créée entre 1928 et 1958, contre sept entre 1959 et 1969, période durant laquelle la linguistique s'affirme comme une discipline centrale des SHS : Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé, « La création de revues dans les années 60 : matériaux pour l'histoire récente de la linguistique en France », *Langue française*, 63 (1984) p. 57-58.

¹³ Cf. Yves Gingras, *Les dérives de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie*, Paris, 2014, qui voit dans l'utilisation de la bibliométrie dans l'évaluation le détournement d'une méthode aux finalités avant tout scientifiques.

chercheurs et chercheuses ont été fortement incités à publier – et à publier beaucoup, en vertu du fameux adage *publish or perish*¹⁴. Mais où publier ? Ne convenait-il pas de sélectionner des revues de grande réputation où il aurait été recommandé de publier ? Certes, la plupart des revues se sont dotées, en strates successives, de modes de fonctionnement propres à assurer leur qualité scientifique : d’abord un comité de rédaction qui ne se limite pas au directeur, puis un comité scientifique, voire des *referees* susceptibles de mener une double lecture d’un article rendu anonyme avec l’auteur duquel ils n’ont pas de conflit d’intérêt – ce qui est le standard des grandes revues anglo-saxonnes. Mais, pour plus d’efficacité et plus de justesse (ou de justice), ne fallait-il pas aller plus loin ?

Une fois encore, l’initiative en France est venue du CNRS. Ce qui est assez logique puisque les sections scientifiques de cet organisme de recherche – le seul qui soit généraliste en France – procédaient depuis longtemps déjà à une évaluation périodique des chercheurs et chercheuses, des unités de recherche universitaires associées (les UMR) et des revues qui souhaitaient bénéficier d’une subvention ou d’un soutien en personnel.

C’est ainsi que j’ai été convoqué, en même temps que tous les responsables de revues « aidées », à une réunion tenue au siège du CNRS. C’était au début des années 2000, sous la houlette du directeur scientifique des SHS, Jean-Marie Hombert. J’y ai reçu la bonne nouvelle que la revue dont je m’occupais alors avec Odile Redon avait été bien classée par le CNRS. On nous a expliqué comment le classement avait été établi, mais j’avoue n’en avoir vraiment compris les principes, les tenants et les aboutissants, que quelques années plus tard, lorsque j’ai eu moi-même à m’occuper de ces questions pour le CNRS.

Le classement initié par le CNRS au début des années 2000 avait suivi la méthode généralement utilisée dans les bases de données bibliographiques mises au point par l’Institute for Scientific Information (fondé aux États-Unis en 1964), soit, dans le domaine qui nous intéresse ici, SSCI (Social Sciences Citation Index) et AHCI (Arts & Humanities Citation Index). Diffusées à travers le Web of Science, ces bases de données utilisent la méthode des citations, définie dès les années 1950 par Eugene Garfield¹⁵: plus une publication est citée par d’autres, plus son score – son impact – est élevé. Ainsi est-on en mesure de mesurer l’impact d’un article, et par totalisation, celui de la revue où il est paru (le facteur d’impact), et enfin celui du chercheur ou de la chercheuse qui l’a produit (facteur H). Les bases de données concurrentes, que ce soit Scopus développé par la maison Elsevier depuis 2004, ou Google Scholar – qui a permis à Ann Will Harzing de créer en 2007 un nouvel indicateur, le facteur G –, utilisent la même méthode des citations.

Or celle-ci présente des biais évidents. Le principal est le choix des *Core Journals*, c’est-à-dire les revues « centrales » (dites encore « cœurs de cible ») qui suffiraient à repérer les travaux essentiels pour une discipline donnée et à l’intérieur desquelles sont par conséquent totalisées les citations à d’autres publications. À ma connaissance, les critères qui ont présidé à cette première sélection ne sont jamais explicités et, en outre, l’usage de l’autocitation, qui est évidemment renforcé par une telle méthode de comptage, n’est pas pris en compte. On aboutit ainsi à des résultats assez étonnants : dans le classement établi par le CNRS au début des années 2000, les *Mémoires de la société éduenne* se retrouvaient classés A du simple fait qu’un article publié dans une revue cœur de cible pour l’archéologie avait – vu son sujet – abondamment cité

¹⁴ D’un usage courant dès les années 1940 dans le milieu académique américain : Eugene Garfield, “What Is The Primordial Reference For The Phrase 'Publish Or Perish'?”, *The Scientist*, 10 n° 12 (1996), p. 11.

¹⁵ Eugene Garfield, “Citation indexes for science. A new dimension in documentation through association of ideas”, *Science*, 122-3159 (1955), p. 108–111. Réimpr. dans *International Journal of Epidemiology*, 35- 5 (2006), p. 1123–1127, <https://doi.org/10.1093/ije/dyl1189>.

un article desdits *Mémoires* ! Ce biais est évidemment accru lorsque – faute de temps et de moyens (c'est-à-dire presque toujours) – on se contente d'analyser les *Core Journals* seulement pour quelques années. D'un point de vue purement technique, la méthode des citations n'est donc pas fiable.

Pour la discipline qui est la nôtre – l'histoire – elle est même carrément erronée et trompeuse. En effet le choix de revues comme bases de calcul des citations méconnaît la tradition (évoquée plus haut) en matière de publications historiques, qui privilégie les monographies ou tout au moins leur accorde une place aussi importante que celle des revues. D'autre part, dans les grandes bases de données internationales de citations, les revues publiées en langue anglaise sont surreprésentées : si ce déséquilibre est parfaitement conforme à la réalité des publications dans les sciences du nombre, de la matière et de la vie, il n'en est pas de même pour les sciences humaines et sociales. Enfin, à l'intérieur même des SHS, les « humanités » sont clairement moins bien couvertes que les sciences sociales par les index de citations. De telles faiblesses handicapaient fortement les SHS par rapport aux autres sciences dans les arbitrages en matière de postes, de promotions ou de financement à l'intérieur des organismes et structures de recherche français et étrangers.

C'est fort de ce constat que, à partir de 2006, a été lancée une nouvelle entreprise de classement des revues : ERIH (European Reference Index for the Humanities), menée conjointement par l'association des agences scientifiques européennes, l'ESF (European Science Foundation), et par un consortium rassemblant certaines d'entre elles, HERA (Humanities in the European Research Area). Les bases en étaient radicalement différentes de celles des bases américaines : des commissions thématiques (panels) comportant des chercheurs venant de plusieurs pays se sont réunies pour établir des listes de revues de référence, sélectionnées selon les critères standards (*peer review* par experts extérieurs, diversité des auteurs qui ne relèvent pas très majoritairement de la même institution, etc.) qu'il s'est agi ensuite de classer en fonction de leur impact : A désignant une dimension mondiale (soit une revue connue et appréciée ailleurs qu'en Europe), B une dimension européenne, C une dimension nationale. On notera que ce classement en A-B-C pouvait laisser croire qu'il était question avant tout de hiérarchiser les revues selon leur qualité – ce qui n'était pas exactement le cas ; puisqu'il s'agissait de mesurer plutôt la visibilité internationale, il avait été envisagé de classer plutôt en W (World) / E (European) / N (National). Quoi qu'il en soit, plusieurs milliers de revues ont été ainsi référencées et classées – près de 1110 rien que dans la catégorie *History*. Ces listes étaient loin d'être parfaites – avec par exemple des biais liés à l'origine géographique des membres des différents panels et à des divergences quant aux découpages disciplinaires – et la première publication effectuée en 2007 a fait l'objet d'une profonde révision, à laquelle j'ai contribué en tant que National Contact Point pour la France. Cette liste, révisée à nouveau en 2014, existe toujours et est désormais gérée par un organisme norvégien. En revanche, l'extension du référencement aux monographies, actes de colloque et autres publications collectives – prévue dans le programme initial d'ERIH – n'a jamais été menée à bien.

Une liste classée de référencements, pour être efficace et pertinente, doit être évidemment acceptée par la communauté des chercheurs et chercheuses concerné.e.s. Se saisissant des listes ERIH, l'AERES (devenue depuis HCERES) les a soumises à l'avis d'un cercle d'experts plus large – ce qui était bien nécessaire – avec à la clef de nombreuses modifications, où les appartenances des un.e.s et des autres ont pu entrer en ligne de compte. Du fait des constantes controverses sur l'évaluation dans les années 2010, les listes de l'AERES – dont il était question qu'elles servent non seulement à l'évaluation des unités de recherche mais à celles des chercheurs et chercheuses – ont perdu leur structuration en catégories pour devenir de simples listes de références. À ce titre, elles pouvaient encore être grandement utiles aux jeunes chercheurs et chercheuses, souvent très mobilisés dans des publications collectives –

notamment des actes de colloques – qui ne les font pas suffisamment connaître dans leurs communautés scientifiques à l'échelle internationale. Mais, si l'on en croit le site de l'HCERES, les historien.ne.s ne font pas partie des communautés scientifiques françaises qui ont finalement intégré ces listes dans les procédures d'évaluation les concernant...

En même temps que les listes de revues étaient discutées par les communautés scientifiques, se développait ce que l'on a coutume d'appeler la recherche sur projet. Beaucoup la font remonter à 2005 avec la création de l'ANR mais, en réalité, celle-ci a été précédée au début des années 2000 par les ACI (Actions Concertées Incitatives du Ministère de la Recherche), sans parler des Actions Thématiques Programmées (ATP) et des Programmes Interdisciplinaires de Recherche (PIR !) qui ont fleuri au CNRS à partir des années 1970. Si l'on y ajoute les programmes européens (PCRD [Programme-Cadre pour la Recherche et le Développement Technologique] dès les années 1980 et programmes ERC [European Research Council]) et les substantiels programmes de recherche financés par certaines régions, c'est une partie de plus en plus importante de la recherche qui passe par des projets d'assez court terme (3 à 5 ans).

Comment adapter les publications à ce rythme rapide ? Avec un tel pas de temps, il est difficile de mettre rapidement en évidence les résultats réels des recherches. La solution, adoptée dans plusieurs programmes ANR auxquels je participe, est d'organiser des ateliers réguliers pour baliser l'avancement des travaux, avec quelques publications intermédiaires (par exemple sous forme d'articles), et une publication collective finale, suite à un colloque de restitution. La deuxième difficulté de ce type de recherche est d'intégrer les publications des chercheurs et chercheuses précaires que ce type de financement a multipliés et qui ne sont pas nécessairement spécialisés – au moins au départ – dans la thématique sur laquelle ils sont amenés à travailler.

Jean-Claude DAUMAS (AFHE)

Le livre individuel, l'article de revue et l'ouvrage collectif sont les principaux vecteurs de diffusion des résultats de la recherche. A mon sens, le livre individuel que privilégient depuis toujours les historiens, conserve toute son importance car c'est le seul moyen pour exposer les résultats d'une recherche originale de quelque ampleur et que c'est principalement par là que passe le renouvellement des problématiques et des connaissances. Par ailleurs, le livre est aussi irremplaçable lorsqu'il s'agit de proposer au public une synthèse des connaissances sur une question donnée.

Le rôle des revues, et pas seulement des grandes revues internationales, est très différent : animer le débat scientifique autour des grands enjeux scientifiques du moment. En France, tout du moins, elles ne le font que médiocrement car elles ne font assez de place aux débats scientifiques et les comptes rendus y occupent une place trop réduite : généralement trop courts, ils ne permettent pas une analyse critique approfondie et n'offrent trop souvent, faute de place, qu'une présentation descriptive à peine plus roborative qu'un simple résumé.

Il y a trop de colloques et donc trop d'actes de colloques. Trop de colloques pour une triple raison : a/ l'objet en est trop souvent trop étroit (ce que j'appelle les « petits sujets exotiques ») et déconnecté des recherches en cours, de sorte qu'ils ne contribuent guère au renouvellement des perspectives et des connaissances, b/ la sélection des intervenants n'a souvent guère de cohérence (combien de fois m'est-il arrivé de me dire que l'intervenant s'était trompé de colloque mais aussi de m'indigner contre le manque de sérieux des organisateurs ?), c/ on a affaire à un défilé de papiers qui ne sont discutés que pour la forme, voire par courtoisie, d'autant qu'aucune véritable discussion n'est possible puisque le programme du colloque ne prévoit presque jamais un temps suffisant pour la confrontation d'idées et que les présidents de séance ont une conception minimaliste de leur rôle. Quant aux actes, ce ne sont que des recueils des communications présentées oralement, sans sélection et sans travail suffisant d'édition. On

peut d'ailleurs craindre que cette tendance s'amplifie avec l'habitude prise depuis quelques années par les doctorants ou les jeunes docteurs d'organiser des colloques afin d'exister et de gonfler leur CV. Comment, étant donné leur hétérogénéité, s'étonner de la faible diffusion des actes de colloques, d'autant que, par nature, le lectorat en est limité au public académique ?

Il me semble que, aux colloques et aux actes qui en sont issus, il vaut mieux préférer les ouvrages collectifs qui, indépendamment de tout colloque, regroupent des contributions sur un sujet bien balisé et problématisé, avec un cahier des charges rigoureux et accepté par tous, et dont le responsable scientifique fait un véritable travail d'éditeur, autrement dit ne se contente pas de faire la chasse aux coquilles et de veiller à l'exactitude des références, mais pousse les auteurs à donner le meilleur d'eux-mêmes par une discussion serrée des papiers confrontés à la recherche la plus avancée. Ce type de livres collectifs me semble apporter une plus-value bien supérieure.

Christophe MARION (CTHS, École nationale des chartes)

Le Comité des travaux historiques et scientifiques a commencé à publier en version électronique les actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques à partir de 2002. Ce choix était, à l'époque, assez novateur même s'il pouvait reposer sur des arguments en partie contestables. D'une part, la version électronique était réputée moins coûteuse et plus rapide à fabriquer que la version imprimée. D'autre part, alors que les ventes d'actes de congrès chutaient, on pensait trouver avec le PDF téléchargeable un nouveau public. Enfin, la représentation attachée à l'édition électronique permettait de réserver à des actes de congrès ou de colloque jugés peut-être moins nobles que la monographie. Les statistiques de téléchargement des PDF (payants dans un premier temps puis gratuits ensuite) ont révélé des résultats de consultations décevants... C'est la raison qui a conduit le CTHS à travailler, à partir de 2017, avec des plateformes comme Persée ou OpenEdition.

Éric LEDRU (Éditions SPM)

Afin de donner un exemple concret des questions que se posent aujourd'hui les éditeurs, je prendrai naturellement le cas de ma propre maison, les Éditions SPM. Fondée en 1970, la Société polygraphique Mang débuta par le métier d'imprimeur dans la plus pure tradition des imprimeurs-libraires du XVIII^e siècle, avant de privilégier progressivement ses activités d'éditeur. Aujourd'hui, avec plus de deux cent titres en histoire, cette maison artisanale persiste dans sa politique de fond. C'est ainsi que la quasi-totalité des titres publiés demeure disponible.

Notre ligne de conduite consiste à publier chaque année des Actes de colloques qui représentent la moitié de la production, et ce avec le soutien de diverses institutions publiques et privées. Nous prenons également la responsabilité d'éditer des usuels que l'État se refuse aujourd'hui à publier ; en particulier de nombreux dictionnaires prosopographiques. Les tirages offset jusqu'il y a huit ans tournaient autour de 2500 à 3000 exemplaires, et la production était auto-diffusé auprès d'un réseau de libraires qui s'affaissait rapidement.

Depuis 2011, nous sommes diffusé par L'Harmattan sous les deux formes papier et numérique, avec la possibilité de feuilleter les titres via Google. Nous constatons que le livre classique fait mieux que résister dans la mesure où seulement 4,5 % des achats se font sous forme numérique.

Mais un autre danger menace les éditeurs : devant les nouvelles habitudes d'achat en ligne des livres classiques, les entreprises comme Amazon, usant de l'argument de la réduction du temps de livraison, proposent aux éditeurs d'imprimer elles-mêmes les titres commandés. Ainsi, ayant la mainmise sur le client, elles peuvent être amenées à prendre le contrôle progressif de la production et peut-être bientôt du choix des titres, arguant du fait de sa connaissance du marché,

et supprimant à terme notre métier d'éditeur... et fragilisant encore plus la production scientifique elle-même ou la « guettoisant ».

Thomas PARISOT (Cairn)

Cairn.info, plateforme de référence pour la diffusion numérique des œuvres de sciences humaines et sociales de langue française, dispose d'une position privilégiée pour l'observation de l'évolution des pratiques de publication et de lecture des productions intellectuelles et scientifiques. Avec près de 500 revues diffusées sur son portail (www.Cairn.info), notamment en sciences historiques, et désormais plus de 10.000 ouvrages au format numérique (collectifs, monographies, collections encyclopédiques comme les « Que sais-je ? », dictionnaires, etc.), Cairn.info travaille ainsi avec près de 1.000 établissements d'enseignement supérieur et de recherche répartis dans plus de 60 pays¹⁶ et a enregistré en 2017 plus de 60 millions de lectures d'articles ou de chapitres en texte intégral.

Au sein de ce volume d'usages qualifiés, que Cairn s'emploie à bien distinguer des « clics » quotidiens et plus ou moins automatisés qu'enregistre aujourd'hui toute plateforme web¹⁷, la part des revues reste très importante (de l'ordre de 75 % en 2017). Mais cela reflète certainement plus l'état de l'offre constituée par Cairn (projet amorcé autour des revues), ainsi que le type de lectorat actuellement rassemblé autour de notre plateforme (composé essentiellement de chercheurs, de doctorants et d'étudiants avancés) que la « place » réelle de chaque type de support dans le paysage actuel de la publication. Ainsi, les consultations d'ouvrages au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche avec lesquelles nous travaillons ont plus que doublé en 2018, phénomène que l'on peut sans doute attribuer à l'évolution de l'offre comme à celle des usages.

Laurent BOURQUIN (Université du Mans)

L'histoire est confrontée à deux défis majeurs. Comme les autres disciplines, elle doit développer sa visibilité internationale, ce qui passe par des publications à fort rayonnement : les grandes revues, françaises et étrangères, y contribuent depuis longtemps. Mais elle doit également répondre à des enjeux éditoriaux particulièrement aigus : l'histoire occupe une part toujours importante sur le marché de la lecture, et doit proposer au public des livres aux contenus innovants. Les ouvrages individuels conservent ainsi une place centrale dans la production académique en histoire, au même titre qu'en philosophie, en science politique ou en sociologie par exemple.

Mais ce contexte éditorial est en pleine évolution depuis une quinzaine d'années. Les habitudes de lecture évoluent dans le « grand public », avec une érosion des ventes et des difficultés croissantes dans le secteur de l'édition. Les livres collectifs et les actes de colloques ont davantage de mal à trouver leur lectorat, et le succès de quelques ouvrages récents ne saurait masquer cette tendance de fond. Il s'agit d'un problème particulièrement sensible dans notre discipline, dans la mesure où une bonne partie de la production historique est issue de colloques et de programmes collectifs. On ne saurait blâmer les éditeurs d'être de plus en plus prudents, et de chercher à éviter les « retours » des libraires et l'accumulation des stocks. Cette question concerne également les établissements et les laboratoires, qui versent aux éditeurs des subventions sur fonds publics, et qui s'interrogent légitimement sur l'efficacité de ces soutiens financiers.

¹⁶ Liste disponible en ligne : <https://www.Cairn.info/aide-institutions-clientes.htm>

¹⁷ Comme évoqué ici : <https://statistiques.Cairn.info>

La publication « en ligne » des ouvrages collectifs peut être une réponse adaptée, puisqu'elle fait économiser sur les frais d'impression et de diffusion. Mais encore faut-il que les plateformes sur lesquelles ces ouvrages sont déposés, bénéficient d'une bonne visibilité sur Internet.

Les grandes revues scientifiques ont su relever ce défi, et tirer le meilleur profit du numérique : elles sont, pour bon nombre d'entre elles, accessibles en ligne et intégrées dans les bouquets auxquels les universités sont abonnées. Les étudiants peuvent donc y avoir accès très facilement, ce qui contribue à renforcer l'articulation entre notre enseignement et les acquis les plus récents de la recherche historique. Lorsqu'elles proposent des dossiers thématiques, elles offrent la possibilité d'étudier un sujet sous des angles spécifiques et dans un format moins imposant que l'édition d'un colloque. Enfin, grâce aux recensions qu'elles publient en ligne, elles contribuent efficacement au rayonnement des ouvrages.

Éric MONNET (OpenEdition, AFHE)

Venant d'une discipline, l'économie, où l'article est le format prioritaire, voire le seul considéré comme légitime, je pense paradoxalement que le livre a plus d'avenir que ce que beaucoup ont tendance aujourd'hui à penser. Les disciplines où - au contraire de l'économie - la priorité de l'article est relativement récente, ont sans doute une vision trop pessimiste de ces évolutions. Je vois deux raisons qui peuvent laisser penser à un regain d'intérêt et de légitimité du livre individuel, en partie appuyées par les succès récents d'ouvrage économiques (pensons par exemple à l'ouvrage de C. Reinhart et K. Rogoff, *This time is different*, ou le *Capital au XXI^e siècle* de Thomas Piketty). Premièrement, seul le livre peut permettre de toucher un public large et différentes disciplines. Puisqu'on voit aujourd'hui les limites de l'archi-spécialisation dans les sciences sociales, et que les instances de la recherche sont promptes à valoriser le travail interdisciplinaire, le livre peut s'affirmer à nouveau comme le format privilégié de la discussion académique. Pensons que l'on discute et recense les livres alors que les articles publiés sont rarement commentés. Deuxièmement, les incitations très fortes à la croissance des publications (le *publish or perish*) ont créé un émiettement du savoir, et accru l'hyperspécialisation de la recherche dont je parlais précédemment, au point qu'il devient difficile d'aborder les objets avec une vision synthétique et cohérente. Le livre individuel permet cela.

Mais le format du livre n'est pas figé. On le voit aujourd'hui accompagné de contenus numériques, être le fruit d'un « retravail » d'articles publiés précédemment, etc. Le livre aura d'autant plus un avenir qu'il saura s'adapter. Je pense par exemple que l'on devrait plus refaire des éditions abrégées de livre académiques touffus, comme cela a pu se faire fréquemment dans les années 1960-1970. Il y a un sens à avoir un livre en deux tomes pour un public universitaire et une version abrégée pour un lectorat généraliste.

Je suis plus sceptique sur les publications d'actes de colloque. Il y a un problème aujourd'hui du trop grand nombre de publications et des republications, d'autant plus lorsqu'elles sont de qualité très hétérogène. Les actes de colloque les favorisent souvent. Il me semble que le format d'actes de colloque pouvait correspondre à une modalité de circulation des connaissances dans un monde où ces dernières circulaient difficilement. Ce n'est plus le cas. Si un texte prononcé lors d'un colloque est conçu comme une version préliminaire d'un travail en cours, le publier dans un ouvrage collectif non éditorialisé, souvent avec plusieurs années de retard, ne fait plus beaucoup sens alors qu'il peut être publié sur internet comme note d'un carnet de recherche ou document de travail. Il y a trop de publications et on a besoin de savoir ce qui, pour un chercheur, correspond à l'aboutissement assumé de son travail, de sa réflexion. Il y a un risque de se perdre dans des versions intermédiaires. Évidemment, je parle ici des ouvrages qui sont

purement et simplement des “actes” , et non des ouvrages collectifs qui sont conçus comme de véritables réflexions communes ou des numéros de revue très éditorialisés.

Franck COLLARD (APHG)

Pour ce qui est du livre d’histoire, il demeure à mes yeux pertinent d’un point de vue matériel : objet tangible, reposant les yeux des écrans, appréhendable différemment du texte numérisé, feuilletable, même s’il faut admettre que les usages scientifiques que l’on peut en faire (retrouver un fait, une date, un personnage) s’adaptent mieux au numérique, quelque complets que puissent être les index

La revue *Historiens & Géographes*, publiée sous ce titre depuis 1965 (441 numéros en continu depuis novembre 1910) occupe une place reconnue dans le monde des publications à caractère historique par sa triple fonction de publication scientifique, pédagogique et culturelle. Elle bénéficie d’une « niche éditoriale » par son importance dans la préparation aux concours qui nécessite une bibliographie rigoureuse et des mises au point scientifiques de haute tenue, et sa position d’interface entre savoirs savants et connaissances/compétences transmises, dans ce jeu très subtil de « transposition didactique ». Cette « transposition » au cœur de l’identité professionnelle, très caractéristique, de l’enseignant, donne sa ligne éditoriale à la revue de l’APHG, qui ne saurait être confondue avec aucune autre, depuis le mensuel (parfois) d’excellente vulgarisation jusqu’aux dossiers et aux sources éditées par exemple par La Documentation française. *Historiens & Géographes* remplit donc une fonction bien délimitée et en ce sens, elle a toute sa place, pour un public encore très attaché au livre individuel et au support papier. Son excellente diffusion auprès des collectivités et établissements scolaires en témoigne.

Pour autant, les habitudes de lecture évoluent. De près de 650 pages au milieu des années 1990, la revue *Historiens & Géographes* est désormais de taille plus modeste, environ 225 pages en moyenne et 4 numéros par an. Elle s’articule avec une offre sur support numérique (voir ci-dessous). Les comptes rendus, outils historiques de la revue depuis la fin des années 1920, sont très lus et relayés ; ils permettent d’illustrer concrètement le lien entre l’Université et l’enseignement secondaire ou des premiers cycles. Enfin, les comptes rendus de colloques et de tables rondes font l’objet, pour la revue *Historiens & Géographes*, de publications résumées, faciles d’accès et d’emploi pour les enseignants, en complément de vidéos intégrales publiées sur le site internet de l’APHG. Ceci confirme les nouvelles habitudes de lecture et de travail au sein d’un métier en mutation.

2/ Doit-on publier de façon systématique en anglais ou le français a-t-il encore sa place ? À quelles conditions ? Comment peut-on concilier la défense de la francophonie et la montée de l’anglais scientifique ? Comment la France peut-elle rattraper son retard en la matière ? Existe-t-il d’autres langues de publications permettant de promouvoir la recherche française que le français, l’anglais et l’espagnol ?

Franck COLLARD (APHG)

Dans le cadre de ses activités internationales (Euroclio par exemple), l’APHG et sa revue préparent des résumés en anglais ainsi que des fiches pédagogiques dans le cadre de la plateforme *Europeana*. Il est à noter que la langue de travail du nouveau Musée d’Histoire de l’Europe, à Bruxelles (projet du Parlement européen) afin d’aboutir à un récit commun est l’anglais. Depuis les années 1990, le sommaire d’*Historiens & Géographes* est aussi diffusé en anglais. Néanmoins, l’important travail franco-allemand mené par les associations française et

allemande des professeurs d'Histoire débouche sur des publications dans ces deux langues nationales, sans passer nécessairement par l'anglais scientifique.

Plus généralement, la langue anglaise peut être une *lingua communis* des échanges, pas la langue de la science historique mondiale. L'histoire n'est ni la chimie ni la médecine, elle est tout en nuance et l'on est nuancé que dans sa langue maternelle. Autrement, danger d'appauvrissement considérable de la pensée. Il faut écrire dans sa langue et prévoir avec l'édition des textes les frais de traduction. Ne jamais oublier non plus, quand on recense des livres de l'aire anglophone, de pointer leur ignorance fréquente de tout ce qui n'est pas écrit en anglais. Son exclusivisme serait un facteur d'appauvrissement de la science historique, à tous égards.

Éric MONNET (OpenEdition, AFHE)

L'expérience d'Open Editions journals (Revue.org) montre que le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le portugais etc. sont encore - et heureusement - des langues de recherche universitaire. On constate par exemple que les revues en français sont lues sur tous les continents. Ce qui est crucial c'est le référencement dans les bases bibliographiques internationales. La recherche fonctionne beaucoup par communautés de chercheurs. Même avec internet, il y a finalement peu de diffusion de la recherche qui se fasse sans lien avec des réseaux constitués et des communautés actives où les chercheurs se connaissent personnellement. La plupart des chercheurs lisent principalement des chercheurs qu'ils ont rencontrés, dont ils connaissent au moins la réputation. Peu d'ouvrages ou d'articles arrivent à acquérir une aura suffisante pour avoir une diffusion qui franchissent les frontières de communautés déjà constituées. Ces communautés ont une langue commune et ce n'est pas toujours l'anglais. Il n'y a pas de raison que ça le soit. On voit d'ailleurs l'échec de certaines stratégies de traduction systématique. Ce n'est pas parce qu'un texte est en anglais qu'il va être lu dans le monde entier. Mais pour dépasser les frontières d'une communauté de chercheurs, il est nécessaire de publier en anglais. Aujourd'hui comme souvent dans l'histoire, les chercheurs en sciences humaines ne peuvent se suffire d'une seule langue d'expression.

Laurent BOURQUIN (Université du Mans)

Le français est lu et parlé par des centaines de millions de personnes dans le monde. Il serait donc absurde de ne publier qu'en anglais, d'autant que les livres d'histoire s'inscrivent dans un marché de l'édition francophone. Bien sûr, il est nécessaire de publier également en anglais, en particulier dans les grandes revues anglophones d'audience internationale : nos collègues étrangers le font depuis longtemps, et il serait contre-productif de ne pas y participer.

Cela étant, produire un article en anglais, et *a fortiori* un ouvrage collectif entier, coûte très cher du fait des coûts de traduction, et cette dépense est difficilement soutenable par la plupart des laboratoires. Surtout, il n'est pas nécessaire d'écrire un article en anglais pour qu'il soit visible à l'international. La plupart des grandes revues francophones accompagnent leurs textes de résumés et de mots-clefs en anglais qui permettent de les faire « remonter » efficacement dans les moteurs de recherche. Cet effort doit se poursuivre et s'amplifier, notamment pour les actes de colloques publiés sur Internet.

Enfin, de nombreuses communautés historiennes se sont affirmées et structurées dans des pays éloignés de la culture anglo-saxonne : songeons à la Chine, au Japon, au Brésil... Dans un espace académique de dimension mondiale, nous avons, certes, besoin d'une langue commune comme l'anglais pour jeter des passerelles et travailler sur des thématiques transversales. Mais nul besoin d'écrire en une seule et même langue, au risque d'un appauvrissement préjudiciable à toutes les cultures.

Jean-Claude DAUMAS (AFHE)

La question de la langue est difficile. D'une part, je suis convaincu qu'il faut continuer à écrire et à publier en français parce que c'est la langue dans laquelle nous pensons et que, dans leur majorité, les chercheurs français n'ont pas une pratique suffisamment courante et fluide de l'anglais pour s'y exprimer avec finesse et nuance. De plus, l'histoire est une composante de la culture nationale, et le public des historiens français ne se réduit pas aux chercheurs étrangers : nous devons donc impérativement continuer à nous adresser à un lectorat français, sinon la culture française s'appauvrira et c'est la qualité même du débat public qui en souffrira.

Par ailleurs, on peut le déplorer, mais c'est un fait, l'anglais est la langue dominante, et si nous ne voulons pas que nos travaux soient ignorés sur le plan international, comme c'est très largement le cas aujourd'hui, il faut impérativement publier également en anglais, tant des articles que des livres. Ce qui suppose de la part du MESR, du CNRS, des universités et des MSH un effort plus important de soutien à la traduction et à la publication, et donc une augmentation substantielle des ressources qui y sont consacrées.

Bruno LAURIOUX (Université de Tours et CTHS)

Le classement ERIH, dont j'ai déjà parlé, a montré l'importance des publications en langue anglaise pour les non-Français – et ce dans tous les domaines. C'est le résultat de la pression des institutions de recherche européennes mais pas seulement. Il n'est pas jusqu'aux dossiers de candidature à l'IUF – dans le but de favoriser l'évaluation par des experts étrangers – qui ne doivent être rédigés en anglais. Quelle que soit par ailleurs l'opinion que l'on puisse avoir sur la qualité linguistique des articles écrits en anglais par des non-anglophones, l'anglais est bien devenu la *lingua franca* des échanges scientifiques.

On a raison de s'en plaindre, voire de s'en indigner ; cependant, l'enjeu, lorsqu'on regarde la bibliographie de nombreux ouvrages fondamentaux parus récemment aux États-Unis (ou ailleurs !) et qui ne mentionnent aucun titre français, n'est pas de faire ré-apprendre le français à nos collègues étrangers mais d'essayer de mieux les atteindre, en écrivant nous-mêmes en anglais. Il faut y encourager vivement nos jeunes collègues, en les incitant (y compris financièrement) à participer le plus tôt possible à de véritables colloques internationaux, à y prononcer des interventions en anglais et à publier des articles au plus vite dans les grandes revues en langue anglaise.

En même temps, il faut faire connaître plus largement les travaux des historien.ne.s français.es en finançant leur traduction. De ce point de vue, le CNRS a mené une politique volontariste de rattrapage du retard français, que l'on doit saluer. Elle a notamment profité aux revues qui avaient déjà pignon sur rue, comme les *Annales*, et l'expérience mériterait sans doute d'être élargie. Pourquoi ne pas traduire aussi des articles majeurs et les rassembler sous forme d'anthologies ?

Christophe MARION (CTHS, École nationale des chartes)

Le CTHS fait le pari de la francophonie. Toutes les collections du Comité sont en français (même si des exceptions demeurent pour certains articles issus d'actes de congrès s'étant tenus dans des régions frontalières par exemple) et la vocation de l'institution est de rassembler les sociétés savantes du territoire national mais également des pays francophones. En raison de la spécificité du congrès, qui rassemble des scientifiques mais également des érudits locaux et des chercheurs non-professionnels, la commission de publications n'a pas souhaité jusqu'à ce jour

demander aux auteurs un résumé en anglais de leur contribution. Ce sujet fait cependant régulièrement l'objet de nombreux débats internes.

Éric LEDRU (Éditions SPM)

En tant que responsable de quatre revues savantes publiées par les Presses de la recherche historique, je propose d'examiner trois d'entre elles relativement à la question de la langue.

La première, fondée en 2000, s'intitule *La Phalère, revue européenne d'histoire des ordres et décorations*. Il s'agit de la seule revue française et en français de phaléristique, science auxiliaire de l'histoire. Les résumés de chaque article sont rédigés en allemand, anglais, espagnol, Italien, et bientôt en russe ! Voici donc une revue en français à vocation européenne.

La deuxième est la plus ancienne revue scientifique sur ce thème, car fondée en 1938 par l'Institut Napoléon, lui-même créé en 1932. Il s'agit de la *Revue de l'Institut Napoléon. Révolution, Consulat, Empire*. Tous les articles sont rédigés en français mais comportent un résumé en anglais. Le français ne semble pas un obstacle à la diffusion du titre, car 48 universités étrangères sont abonnées dont 25 aux États-Unis. Elle est présente dans une quinzaine de pays, dont Israël, le Canada et une bonne partie des pays européens. Cette revue savante classique a donc su conquérir et conserver depuis des décennies un lectorat de langue anglaise !

Enfin, je citerai la *Revue française d'histoire économique*. Fondée en 2014 par Dominique Barjot entouré d'une équipe de chercheurs : Thierry Claeys, Marie-Claude Esposito, Christophe Réveillard, et épaulé par un comité scientifique très international, elle est coéditée par les Amis de la *Revue française d'histoire économique* et les Presses de la recherche historique. Elle offre des numéros à thème et des *varia*, des articles en français mais aussi souvent en anglais, certains numéros étant quasiment uniquement dans cette langue. Elle s'est agrégé un diffuseur pour la France et Cairn se charge de la diffusion internationale. La seule revue d'histoire économique française... est en partie en langue anglaise et accroît régulièrement son audience.

Thomas PARISOT (CAIRN)

Un projet comme Cairn.info repose fortement sur l'idée que le français puisse perdurer comme langue scientifique, dans les différents domaines des sciences humaines et sociales. Mais cela demande une stratégie et des investissements, dans un contexte de plus en plus fortement marqué par l'anglais et par les grandes plateformes anglo-américaines de référencement (Web of Science, Scopus – Elsevier, Google Scholar, etc.). C'est ainsi que Cairn a lancé en 2014 « Cairn International Edition » (www.Cairn-int.info), plateforme entièrement en anglais, permettant aux non-francophones de naviguer dans l'actualité des revues françaises à travers des sommaires en anglais, des résumés d'articles en anglais, mais aussi des articles intégralement disponibles en anglais, parallèlement à leur version française. Cette mise en visibilité du français par la traduction en anglais passe aujourd'hui autant par un travail de fond sur les « métadonnées » (titres, résumés, mots clés, etc.), et leur intégration aux grandes bases internationales (IBSS, Historical Abstracts, ERIH, MLA, etc.), que par l'éditorialisation de la production francophone pour les publics éloignés, axe pour lequel Cairn a fait le choix de travailler avec une équipe de journalistes spécialisés (<https://www.Cairn-int.info/dossiers>).

Et cette initiative porte aujourd'hui ses fruits : cette plateforme a enregistré plus de 1.3 millions de consultations en 2018 (soit une augmentation de 40 % sur 12 mois) et des partenariats ont été établis avec plus de 200 établissements d'enseignement supérieur et de recherche non francophones (aux États-Unis, en Chine, au Japon, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Israël, etc.). Les prochaines étapes consisteront à mieux valoriser le travail

d'éditorialisation réalisé en partenariat avec le magazine Books au sein de notre plateforme et de multiplier les passerelles d'export des données en anglais que nous qualifions vers les grandes bases scientifiques internationales.

3/ La montée du numérique ne conduit-elle pas à envisager de manière différente la diffusion et la valorisation de la recherche ? Les revues doivent-elles systématiquement passer au support électronique ? Peut-on et, en ce cas, comment, concilier support papier et support électronique ? Le livre papier a-t-il encore un avenir ? L'édition à la demande constitue-t-elle une solution ?

Christophe MARION (CTHS, École nationale des chartes)

La question essentielle qui se pose aujourd'hui à la communauté scientifique n'est pas celle de l'édition électronique mais plutôt celle de l'édition multi-supports. C'est la raison pour laquelle le CTHS, en choisissant à partir de 2017 de travailler avec Persée et OpenEdition, a opéré des changements importants dans la fabrication de ses actes de congrès en adoptant la chaîne Métopes (Méthodes et outils pour l'édition structurée) développée par l'université de Caen. Grâce à cette chaîne éditoriale et au format XML-TEI, l'article peut être diffusé en multi-supports (PDF, papier avec un imprimeur ou un tirage à la demande, ePub, Web, etc.). Ainsi, ce n'est plus l'éditeur qui choisit le support des titres qu'il publie mais le lecteur.

Thomas PARISOT (CAIRN)

De même que Cairn tente de concilier langue française et langue anglaise pour combiner diversité de la production et diffusion internationale, nous nous employons à faire du numérique un levier de meilleure valorisation des œuvres dans tous leurs formats, y compris donc le format « papier ». Il est ainsi notable que de nombreux projets éditoriaux récents aient souhaité créer un bel objet physique parallèlement à leur mise en ligne immédiate sur une plateforme comme Cairn.info (par exemple la revue *Zilsel*¹⁸) ou même que de jeunes revues se positionnent essentiellement comme des objets papiers et non numériques (par exemple la revue *Sensibilités*¹⁹). Avec les progrès stupéfiants de l'impression à la demande (que Cairn et ses éditeurs partenaires pratiquent largement pour la vente de numéros de revues sur la plateforme Cairn.info), mais aussi des logiciels de mise en page semi-automatisée, permettant la mise en ligne d'articles au fil de l'eau plutôt que par numéros (par exemple pour la récente revue *La Pensée écologique*²⁰, éditée aux PUF), de nouvelles pratiques de diffusion apparaissent peu à peu et ouvre le champ des possibles pour les revues, les éditeurs et les auteurs.

Éric LEDRU (Éditions SPM)

L'édition scientifique est aujourd'hui en grande partie à la demande, mais pour les revues, il subsiste un fond d'abonnés associatifs ce qui permet un tirage fixe imprimé en noir (*Revue de l'Institut Napoléon*) ou en couleur (*La Phalère*). Quant aux livres, sa production se fait maintenant en flux tendus comme dans toute l'industrie, car les délais de livraison se sont considérablement réduits, entre 48 à 72 heures.

Franck COLLARD (APHG)

¹⁸ <https://www.cairn.info/revue-zilsel.htm?contenu=apropos>

¹⁹ <https://anamosa.fr/les-revues/>

²⁰ <https://lapenseeetecologique.com/>

La revue *Historiens & Géographes* s'articule avec un site internet national (35 000 visiteurs uniques par mois en moyenne), des pages sur les réseaux sociaux (qui permettent une grande réactivité dans la publication des annonces culturelles et scientifiques) et un portail d'accès vers des ressources plus locales (les Régionales de l'APHG). La revue fait le choix, systématisé depuis 2014, de publier un dossier concis et dense de mise au point scientifique (avec des spécialistes incontestés du sujet et des praticiens) articulé avec des exemples de transposition didactique en lien avec un aspect des programmes du second degré ou des concours. Il s'articule avec les ressources proposées par le site internet national www.aphg.fr (avec des compléments en accès réservé). La mutation numérique accompagne une mutation professionnelle et des pratiques de travail. Le support papier privilégie pour *H & G*, et de plus en plus, une réflexion de fond et dense, ainsi que des comptes rendus en lien avec la pratique de la bibliographie et de la préparation aux concours ; tandis que le numérique relaie l'information plus immédiate, des tribunes et des prises de position dans le débat public, les annonces culturelles, les fiches plus courtes ou « utilitaires » en lien avec des études de cas concrètes de transposition de savoirs savants dans l'enseignement secondaire. En ce sens, le livre papier a un avenir, dans une « niche éditoriale » sans doute plus restreinte mais aux contours bien balisés.

En somme, *H & G* a parié pour une relation de complémentarité entre les deux supports : pas question d'abandonner le papier, plus question de lui faire tout transmettre, projet de mise en ligne intégrale mais avec barrière mobile de la revue papier ainsi que projet de numérisation rétrospective ; un jeu de renvois entre les deux supports

Ajoutons que l'échec commercial relatif du « livre numérique » (cf. étude commandée il y a quelques années par le Ministère de la Culture) rend le support papier incontournable et seul véritablement viable économiquement à condition d'apporter « une plus-value » dans un marché éditorial saturé et d'articuler support papier et offre numérique complémentaire. Enfin, dans le cas spécifique d'*H & G*, sa dimension de « revue engagée », « politique » au sens large de l'acceptation dans la promotion et l'illustration d'un métier bien précis, lui donne une audience particulière et en fait un acteur reconnu dans l'organisation à l'échelle nationale d'une communauté d'historiens et de géographes.

Laurent BOURQUIN (Université du Mans)

Les grandes plateformes numériques ont constitué une petite révolution, qui s'est imposée depuis le début des années 2000. Le fait de pouvoir consulter sans difficulté les revues et télécharger leurs articles a permis de renforcer la visibilité de nos recherches et leur circulation. Ajoutons à cela les bénéfices que nos étudiants en ont tiré, puisqu'ils peuvent désormais facilement accéder aux revues électroniques grâce aux abonnements financés par leurs établissements. Néanmoins, le support papier a toujours sa place dans ce contexte, non plus à destination des bibliothèques universitaires, mais pour satisfaire des abonnés qui ont conservé un intérêt marqué pour « l'objet-livre », y compris la revue reliée.

Ce modèle économique, où le numérique tient une place croissante, doit toutefois être questionné et encadré, car ces abonnements aux grandes plateformes (en SHS, mais aussi en sciences « dures ») sont de plus en plus onéreux. En outre, les financeurs publics, en particulier l'Union Européenne, souhaitent légitimement que les productions issues de leurs programmes de recherche soient disponibles en *open access*. La montée en puissance de la plateforme HAL en est la conséquence logique. Nous devons donc nous attendre à d'importantes mutations dans ce domaine au cours des prochaines années, avec le basculement progressif d'une partie de la production vers des plateformes gratuites.

Éric MONNET (OpenEdition, AFHE)

L'édition à la demande a fait des progrès rapides et semble aujourd'hui apporter une solution viable mais je ne suis pas suffisamment spécialiste de cette technologie pour pouvoir me prononcer sur son modèle économique. Le support électronique me paraît une évidence, mais il ne faut pas oublier les problèmes juridiques que peut poser la publication en ligne pour certaines disciplines qui utilisent des images dont les droits sont souvent restreints à la publication papier. Je pense ici en particulier à l'histoire de l'art et à un rapport récent de l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art) qui insistait sur ce problème ("Des revues pour l'histoire de l'art", Rapport rédigé par Sophie CRAS et Constance MORETEAU, INHA, juillet 2017, <https://www.inha.fr/fr/recherche/le-departement-des-etudes-et-de-la-recherche/domaines-de-recherche/histoire-et-theorie-de-l-histoire-de-l-art-et-du-patrimoine/des-revues-pour-l-histoire-de-l-art.html>) . Mais dans un monde de plus en plus dominé par les images et le numérique, ce problème ne sera bientôt plus limité aux études sur les œuvres d'art... Il y a sans doute sur ce plan des évolutions juridiques à examiner pour ne pas que la publication numérique ait comme conséquence paradoxale de restreindre les sujets d'étude. Il serait absurde aujourd'hui que les sciences sociales soient limitées dans leur capacité à analyser les images et contenus numériques en raison du droit d'auteur qui empêche de les reproduire pour une analyse scientifique. Des exceptions au droit d'auteur doivent être envisagées.

Bruno LAURIOUX (Université de Tours et CTHS)

A mon sens, le problème n'est pas lié au fait qu'un support exclurait l'autre. La plupart des livres et des revues, surtout dans nos domaines, ont vocation à être diffusés sur les deux supports à la fois, électronique (mais sous le format XML et non plus sous le format PDF qui n'autorise guère une recherche active) et papier, sous forme éventuellement de tirage à la demande. Le gros avantage de la publication électronique étant de pouvoir prolonger le texte « classique » - celui qui est issu de l'imprimerie de la Renaissance – par des métadonnées (gloses, images), qui l'apparentent davantage à un manuscrit – voire à un rouleau – médiéval !

Le vrai problème est celui de l'accessibilité. On a beaucoup débattu dans les dernières années sur la nécessaire rémunération des auteur.e.s et des éditeurs/éditrices, au regard de la revendication de libre accès (*Open Access*) manifestée par les lecteurs et lectrices – c'est-à-dire dans le domaine qui nous occupe ici les chercheurs et chercheuses ou apprenti.e.s chercheurs et chercheuses. Pour ma part, je pense que l'*Open Access* en matière de publications scientifiques s'impose d'autant plus que l'État aide beaucoup ce secteur. Dans les années 2000, le CNRS mettait à disposition d'un grand nombre de revues des centaines d'agent.e.s qui occupaient notamment le poste de secrétaires de rédaction – et je ne sache pas que cela ait fondamentalement changé. Est-il bien normal que l'éditeur ou l'éditrice d'une revue qui emploie des agent.e.s payé.e.s d'une manière ou d'une autre par l'État (CNRS, université, EHESS) n'ouvre pas ses collections papier ou numériques au moins aux chercheurs et chercheuses ? Il me semble y avoir là une règle de bon sens à rétablir.

Jean-Claude DAUMAS (AFHE)

Le papier a encore un avenir tout simplement parce que ce n'est pas tout à fait la même chose de lire un livre ou une revue sur support papier et de lire sur écran. En ce qui me concerne, j'imprime tous les articles que je découvre sur le net parce que le papier permet une forme de concentration et de rapport au texte que n'autorise pas la lecture sur écran.

S'agissant des revues, il faut inventer une manière inédite de conjuguer les deux. Il me semble que les « grandes » revues généralistes doivent absolument conserver un format papier tout en

acceptant la numérisation, comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui, mais les petites revues, plus pointues, situées sur des champs de recherche très spécialisés et en mouvement, au lectorat plus sévère, doivent, au contraire, faire d'emblée le choix du numérique car c'est une affaire de moyens et de coûts. Cela me semble d'autant plus nécessaire que le soutien des institutions officielles à l'édition scientifique est très faible, tant en personnels qu'en ressources financières.

Dans la situation de pénurie où nous sommes aujourd'hui, il me semble que l'édition à la demande peut constituer une solution intelligente dans la mesure où elle est rapide et peu coûteuse, et permet d'accéder à des ouvrages épuisés ou confidentiels, en faisant l'économie d'une édition ou d'une réédition qui générerait inévitablement des stocks coûteux et lourds à gérer.

Enfin, l'édition numérique comme l'édition à la demande peuvent permettre de s'adapter au rythme de la recherche sur contrat (ANR, CNRS, PCRD, régions) qui s'inscrit dans une temporalité relativement courte (de trois à cinq ans), d'autant que les publications qui en sont issues visent généralement des publics relativement étroits et qu'il s'agit très souvent de rendre compte de recherches en cours.

4/ Comment un chercheur d'aujourd'hui doit-il répartir son effort entre investissement scientifique lourd (publication dans des revues internationales à comité de lecture ? travaux collectifs lourds ? livres scientifiques ? congrès, colloques et tables rondes internationales ou non ?) et valorisation (ouvrages grands publics ou manuels ? publication dans des revues grand public ou des journaux ? participation à des expositions, des émissions de radio ou de télévision ? intervention sur les réseaux sociaux ?) ? Quelle doit être la frontière entre recherche fondamentale, recherche appliquée (ou finalisée ou contractuelle) et activité d'expertise, voire même engagement sociétal ?

Laurent BOURQUIN (Université du Mans)

La recherche universitaire et sa valorisation sont absolument indissociables, quelles que soient les disciplines. Certes, tous les travaux ne se prêtent pas de la même façon à une large diffusion, mais il existe, pour l'histoire, une forte attente du public en termes d'éclairage du présent par le passé. Les publications que nous réalisons dans les revues grand public, les ouvrages de vulgarisation, les essais destinés à une large audience, les interventions à la radio ou à la télévision font donc partie de nos missions, et même de notre cœur de métier.

C'est d'autant plus vrai que les nouveaux outils numériques sont en train de bouleverser le paysage en la matière. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre les *fake news* prétendument historiques. Il s'agit aussi de s'emparer des modes de communication modernes qui se développent actuellement sur les plateformes de vidéos en ligne, où des vulgarisateurs, souvent de grand talent, mettent à la disposition du public une production de qualité. Dans ce contexte, les universitaires ont toute leur place et doivent occuper ce nouvel espace, qui permet de toucher non seulement le « grand public », mais aussi les étudiants actuels et futurs.

Jean-Claude DAUMAS (AFHE)

Il me semble qu'un chercheur doit d'abord se consacrer à la recherche personnelle qui débouche sur un livre : c'est pour lui le front principal parce que, en histoire du moins, il n'y a pas d'autre moyen pour labourer un chantier en profondeur et que c'est par là que passe l'innovation. La valorisation de cette recherche passe nécessairement par la rédaction d'articles et, si possible, leur traduction en anglais. J'ajoute que c'est cette recherche-là qui doit féconder toute son activité.

Dans l'organisation de la recherche telle qu'elle est en train de se cristalliser aujourd'hui, la participation à des programmes collectifs est devenue inévitable, mais elle ne doit pas pour autant dévorer toute l'énergie et tout le temps des chercheurs. La difficulté est de trouver la bonne articulation entre recherche individuelle et recherche collective : cela dépend bien sûr du domaine de recherche et du stade où l'on en est dans le déroulement de sa carrière. Mais il faut bien être conscient du risque que cette forme de recherche fait peser sur les chercheurs : pour obtenir à la fois des crédits et de la visibilité, les laboratoires (mais aussi les chercheurs individuels) sont aujourd'hui tentés de « monter des projets » qui mobilisent à l'excès les chercheurs, souvent sur des thématiques très éloignées des leurs, et les projets succédant aux projets, c'est tout leur temps de recherche qui est ainsi peu à peu grignoté, sans bénéfice réel. Parallèlement, il est indispensable de participer à la diffusion auprès du grand public des résultats de la recherche car c'est ainsi que se renouvelle le savoir de nos contemporains et que s'enrichit le débat public. Refuser de le faire serait une forme renouvelée de « trahison des clercs ». Le support importe peu, car ce n'est qu'affaire d'opportunité. La seule chose qui importe est que le chercheur conserve le contrôle de sa parole sans se soumettre à d'autres exigences que celle d'une communication claire et efficace. Cela exige souvent de pénibles négociations, en particulier lorsqu'il s'agit de participer à des documentaires ou à des vidéos où le découpage qui sera fait de ce qu'il aura dit lui échappe largement: mieux vaut donc prendre le maximum de garanties en amont. On peut cependant noter que cette médiatisation de la recherche alimente une véritable coupure entre les chercheurs les plus « médiatiques » et les autres, ce que Noirielle avait noté il y a déjà de nombreuses années dans son livre sur la crise de l'histoire. J'ajoute que cela se double d'une coupure Paris/province : pour ma part, j'ai souvent été sollicité pour participer à des émissions de TV sur des chaînes nationales mais quand le journaliste découvrait que je vis en province, son enthousiasme était sérieusement refroidi car il avait rarement les moyens de prendre en charge les frais de train et d'hôtel que cela entraînait. Mieux vaut alors privilégier la presse écrite ou la radio où les duplex sont généralement possibles.

Éric MONNET (OpenEdition, AFHE)

Il est très difficile de répondre à cette question, et je doute qu'on puisse trouver une règle d'or. Il est toutefois impossible de ne pas y répondre puisque toutes les chercheuses et chercheurs sont aujourd'hui soumis à ces impératifs et à la multiplication des sollicitations. Ma crainte est que cette multiplication des tâches accroissent les inégalités entre universités et entre chercheurs. Le combat est d'autant plus inégal lorsqu'il ne se situe plus sur le plan des idées mais investit les techniques de communication. On le voit aujourd'hui avec les universités nord-américaines qui bénéficient de forts moyens financiers et qui mettent à disposition de certains chercheurs des équipes avec un grand nombre d'assistants, pour la recherche, l'administration ou la communication.

D'une manière générale, ces évolutions poussent de plus en plus les chercheurs à devenir, quelquefois très tôt au cours de leur carrière, des directeurs de recherche qui gèrent une équipe financée par des fonds reçus d'appels à projets (ANR, ERC etc.). Cela soulève notamment deux enjeux. Tout d'abord il y a un risque à la bureaucratisation de la recherche et l'on voit de plus en plus de chercheurs se plaindre de cela. La gestion de ces projets leur apparaît comme une délégation de la gestion des ressources humaines des universités aux chercheurs, à l'heure où les postes de titulaires se raréfient et les contrats temporaires se multiplient. Deuxièmement, il y a un décalage entre le fonctionnement des projets de recherche, de plus en plus souvent collectifs et sous forme d'équipe, et la considération des auteurs au sein des publications. Beaucoup de jeunes chercheurs, en doctorat ou post-doctorat se retrouvent à travailler au sein

de ces équipes mais leur travail est insuffisamment reconnu et leur nom insuffisamment mis en valeur dans les publications.

Bruno LAURIOUX (Université de Tours et CTHS)

Le problème ici est celui du décalage entre les critères d'évaluation et la réalité des pratiques. Dans le système d'évaluation normalisé que j'ai mis en place pour les SHS au CNRS (RIBAC), toutes les activités de valorisation sont prises en compte, y compris les publications de vulgarisation, les interventions dans les médias et l'organisation d'expositions. Il faut espérer que cet instrument, qui est actuellement expérimenté par les enseignant.e.s chercheurs et chercheuses de certaines UMR soit étendu à tou.te.s.

Mais c'est très tôt, dès le master, qu'il faut apprendre aux étudiant.e.s à intégrer la valorisation *lato sensu* dans leur démarche de recherche. Les chercheurs et chercheuses – comme d'autres catégories professionnelles – ont besoin que la société les reconnaisse et pour cela il faut qu'elle les connaisse !

Franck COLLARD (APHG)

Grandes questions ! à la première série, réponse très simple : être sur le maximum de fronts et répondre au maximum de sollicitations avec cependant une conscience du retour sur investissement, le grand problème étant de savoir jusqu'à quel point mettre de l'énergie à monter des projets type ANR ou ERC au taux de réussite infime et aux critères d'évaluation parfois opaques ou trop contraignants. Par ailleurs, l'histoire reste une discipline de réalisation personnelle, la pression de l'Institution ne doit pas tout plier au travail collectif.

Le risque de cette multi activité est évidemment la dispersion, le travail superficiel, la fin de la recherche de fond, réalisable seulement sur CRCT, détachements à l'IUF ou ailleurs. Des choix peuvent être faits par phasages dans le déroulement de la carrière. Mais de là à une planification...

La deuxième série de questions appelle le même genre de réponses. Il n'y a pas de cordon étanche entre les divers plans mentionnés, des glissements, des articulations. Il faut toutefois éviter de tout réduire à des finalités appliquées, même si l'on sait bien qu'une recherche se finance maintenant beaucoup sur le critère de son utilité immédiate. Il faut conjuguer des temporalités différentes et nourrir la demande ponctuelle de tel média par des recherches de longue date ; il faut éviter de tout conditionner aux appels d'offres mais profiter de ceux-ci pour développer le projet conçu indépendamment d'eux.

Christophe MARION (CTHS, École nationale des chartes)

Le CTHS n'a pas de légitimité particulière pour définir le travail d'un enseignant-chercheur. Cependant, il constate avec d'autres que la culture de l'évaluation à outrance a conduit à une inflation du nombre de publications (dont la qualité ou le réel impact dans la communauté peuvent être légitimement interrogés). Tout doit-il être publié ? Des alternatives existent-elles (carnet Hypothèses, épi-journaux) ? L'expérience du CTHS tend à montrer que le lien entre l'éditeur et l'auteur n'est pas assez développé : celui-ci est rarement tenu au courant des statistiques de ventes ou plus généralement, associé à la diffusion de son ouvrage. Par ailleurs, la responsabilité de l'éditeur doit le conduire à définir une politique qui explicite avec précision le type d'ouvrages qu'il propose, et à quel public : universitaires, public éclairé, étudiants, etc. C'est en indiquant clairement ce qu'il publiera ou non qu'un éditeur peut agir sur les priorités du chercheur (livres scientifiques, manuels, etc.).

Thomas PARISOT (CAIRN)

Cairn se définit avant tout comme un facilitateur technique et organisationnel au service des revues, des éditeurs et des auteurs de sciences humaines et sociales. En ce sens, nous essayons de refléter la diversité de la production éditoriale et de la valoriser au mieux quelle que soit sa nature, qu'il s'agisse de publications strictement scientifiques ou de projets éditoriaux visant un public plus large. C'est ainsi que Cairn a pu constituer une offre de revues d'intérêt général et de débat²¹ ou encore un bouquet numérique de magazines²², à cheval entre l'univers des sciences humaines et sociales et de celui de la presse. Les services que nous offrons aux auteurs vont par ailleurs continuer à s'étoffer, pour leur permettre très bientôt d'éditer leur « page auteur »²³ sur Cairn.info, de partager de leurs publications plus aisément, par exemple sur les réseaux sociaux et de disposer de statistiques d'usage qualifiées sur l'usage généré par leurs différentes publications.

²¹ Comprenant notamment les revues *Esprit*, *Études*, *Critique*, *Le Débat*, *Commentaire*, *Les Temps modernes*, *Multitudes*, *Mouvements*, *Cités*, etc. Voir ici <https://www.Cairn.info/disc-interet-general.htm>

²² Composé notamment du magazine *L'Histoire*, du *Monde diplomatique*, du magazine *Sciences Humaines*, etc. Voir ici : <https://www.Cairn.info/magazines.php>

²³ Par exemple ici : <https://www.cairn.info/publications-de-Barjot-Dominique--17304.htm>